

À publier immédiatement

VACCINATION GRATUITE CONTRE LE ZONA POUR CERTAINES CLIENTÈLES VULNÉRABLES

Rimouski, le 28 avril 2023 – Le CISSS du Bas-Saint-Laurent annonce la mise en place de la vaccination gratuite contre le zona sur son territoire. Pour être admissible à ce service gratuitement, il faut être âgé de 80 ans et plus ou être une personne immunodéprimée de 18 ans et plus.

Rappelons que cette mesure découle d'une bonification du Programme québécois d'immunisation annoncée il y a quelques semaines par le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'objectif est de réduire le nombre de cas de zona et les complications qui y sont associées. Cette maladie mène chaque année au Québec à 600 hospitalisations et à 10 décès, dont environ 80 % surviennent chez des personnes âgées de 80 ans et plus.

Une tournée des CHSLD du Bas-Saint-Laurent sera effectuée par nos équipes de vaccination afin de rejoindre les personnes ciblées par cette campagne. Les familles des résidents seront contactées prochainement par des vaccinateurs afin d'obtenir leur consentement. La vaccination se déroulera dans la semaine du 8 mai 2023.

Par ailleurs, des plages de rendez-vous sont offertes dans les centres de vaccination de notre territoire. La prise de rendez-vous est possible dès maintenant sur le site de **Clic Santé** ou en téléphonant au **1 877 644-4545**. La mise en disponibilité des plages de rendez-vous sera effectuée progressivement, en fonction de l'arrivage des doses allouées pour le territoire du Bas-Saint-Laurent. Certaines pharmacies communautaires de la région offriront aussi le vaccin dans le cadre du programme de gratuité.

Le vaccin peut également être recommandé aux personnes âgées de 50 à 79 ans en bonne santé, bien qu'il ne soit pas gratuit pour celles-ci. Les informations pour la prise de rendez-vous sont disponibles via ce lien : <https://www.ciasss-bsl.gouv.qc.ca/soins-services/soins-services-pour-tous/vaccination/vaccination-preventive-pour-les-adultes>

Le zona est une maladie contagieuse causée par la réactivation du virus de la varicelle. Cette maladie survient habituellement chez les adultes et les personnes âgées ayant déjà eu la varicelle. Le vaccin contre le zona est le meilleur moyen de protection contre cette maladie. Deux doses, espacées de 2 à 12 mois, sont nécessaires pour assurer une protection de longue durée. On peut vacciner une personne indépendamment de ses antécédents de zona.

Pour plus d'informations sur le zona : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/zona>

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget global de 1,09 G\$ (incluant les coûts en lien avec la COVID-19), le CISSS emploie quelque 9900 employés, peut compter sur 542 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Information :
Gilles Turmel
Conseiller aux relations médias
CISSS du Bas-Saint-Laurent
418 318-4751